

Note d'information

Chers parents,

Pour la rentrée 2025/2026, certains points du règlement intérieur seront modifiés dès le 1^{er} septembre afin d'améliorer la qualité du service proposé.

CE QUI CHANGE :

Mercredis : horaires de remise des enfants

A compter de la rentrée, les enfants inscrits aux associations pourront partir UNIQUEMENT sur décharge **DE 13H A 14H**.

! Aucune récupération ne sera possible avant et après cet horaire pour des questions de responsabilité et de respect du travail de l'équipe d'encadrement. La tarification demeure à la journée même en cas de départ anticipé.

Périscolaire matin / soir / mercredi en élémentaire et maternelle : Inscription / annulation / rajout

Les demandes devront impérativement être envoyées par mail avant **LE JEUDI 12H** au plus tard pour la semaine suivante.

! Passé ce délai, les différentes activités seront facturées et ne pourront être modifiées.

Vacances : enfant en situation de handicap, tarification

Inscription dérogatoire à la journée possible pour les enfants en situation de handicap.
Demande à formuler auprès de l'équipe de direction.

Nous vous remercions de votre compréhension,

Bien cordialement,

L'équipe ODEL